



Sarah J. Huot

Associée

T : 780.917.4253 / C : huots@bennettjones.com

Edmonton

FORMATION

Université de l'Alberta, B.C. (psychologie, avec distinction), 2009, avec distinction

Université de l'Alberta, JD, 2012

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2013

Sarah Huot a une pratique générale du droit des litiges civils avec un accent particulier sur le droit de la santé, le droit du travail et le litige successoral.

Sarah représente des médecins dans le cadre de litiges civils impliquant des actions pour faute professionnelle. Elle aide également les médecins dans les enquêtes sur les décès et les procédures impliquant des questions de protection de la vie privée, d'hôpital et de discipline professionnelle.

Sarah agit pour le compte d'employeurs et d'employés sous réglementation provinciale et fédérale et conseille des clients sur une variété de questions, y compris les droits à l'indemnité de départ, le congédiement injustifié et déguisé, les droits de la personne, y compris l'adaptation des employés handicapés et blessés en milieu de travail, les régimes d'invalidité, le droit de la vie privée et les questions de travail et d'emploi qui se posent dans le contexte des fusions et acquisitions d'entreprises. Sarah a également de l'expérience dans la rédaction et l'interprétation de contrats de travail, de conventions collectives et de politiques en milieu de travail, et elle aide les clients à rédiger et à appliquer des ententes de non-concurrence, de non-sollicitation et de confidentialité. Sarah a défendu des employeurs contre des plaintes déposées en vertu du Code canadien du travail et devant la Commission des droits de la personne de l'Alberta, la Commission canadienne des droits de la personne, l'Alberta Employment Standards Board et le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta.

Sarah aide également les personnes et les familles à régler divers litiges successoraux, y compris les différends relatifs aux testaments et aux demandes d'entretien et de pension alimentaire familiales.

En plus de sa pratique, Sarah est membre de l'exécutif de la Section des testaments, des successions et des fiducies (Nord) de l'Association du Barreau canadien.